

LA DECOUVERTE ARCHEOLOGIQUE DE GLOZEL

143387

Mystification ou réalité ?

1^{er} mars 1924 : Emile Fradin, jeune agriculteur de 17 ans, défriche un champ laissé en pacage (cette pièce de terre dite "champ Duranthon" sera plus tard baptisée "champ des morts"). Le soc de sa charrue ramène deux petites briques d'argile à mamelons et en cupules correspondantes ; ces objets retiennent son attention. Aidé de son grand-père, il déblaye l'endroit et découvre une fosse de forme ovale dont les parois sont recouvertes de ces mêmes briques à cupules ; le sol est également dallé d'argile. Dès le lendemain, les trouvailles se multiplient : débris de poterie et surtout une brique un peu plus grande que les autres portant sur une face des signes gravés. Suivent des briques ornées d'empreintes de main, une rondelle avec inscription, deux galets gravés de caractères linéaires... Les gens de Glozel, paisible village des environs de Vichy, viennent voir les découvertes

d'Emile ; Mlle Picandet, institutrice à Ferrières-sur-Sichon, commune dont dépend le hameau de Glozel, se rend au "champ Duranthon." Elle signale cette découverte archéologique à l'inspecteur d'académie. Celui-ci alerte la "Société d'émulation du Bourbonnais" qui délègue sur le site M. Clément, instituteur à la Guillerme.

Le 9 juillet 1924, M. Clément effectue sa première visite à Glozel. Il se fait prêter des objets par la famille Fradin afin de les photographier. Après une deuxième visite de membres de la Société, les Fradin écrivent à son président pour signaler que les objets prêtés ne leur ont pas été rendus, que des briques de la fosse ont été arrachées et emportées sans qu'ils puissent s'y opposer.

Un an plus tard, la Société d'émulation du Bourbonnais refuse un crédit de 50 F



Tête en poterie
de Glozel

pour poursuivre des recherches. Le procès-verbal mentionne M. Clément comme auteur des trouvailles ; le nom d'Emile Fradin n'apparaît pas.

Au printemps 1925, le D^r Morlet, médecin à Vichy et membre de la Société d'émulation du Bourbonnais, bien au fait des sites gallo-romains de la région, vient au champ Duranthon. Accompagné de M. Clément, il constate le désaccord des Fradin avec celle-ci. Voyant que sur le site de véritables fouilles n'ont pas été commencées, le D^r Morlet décide de les entreprendre. Il loue le champ aux Fradin pour 200 F par an et associe le jeune Emile à ses travaux. Le contrat stipule que le D^r Morlet aura seul les droits scientifiques de reproduction et de publication. Les objets appartiendront aux Fradin qui auront le droit de les lui vendre.

Le 24 mai 1925, les explorations commencent. Un an plus tard, le D^r Morlet fait paraître un fascicule intitulé "Nouvelle Station néolithique." Cette première étude sur Glozel donne lieu à des comptes rendus qui paraissent en octobre dans le journal *Le Matin*. Les trouvailles effectuées à Glozel vont bouleverser le monde archéologique. "L'affaire de Glozel" commençait. Elle allait diviser l'opinion publique tout entière en glozéliens et en antiglozéliens...

Glozel, un vestige de l'Atlantide ?

Comme l'écrivait l'un des protagonistes : "C'est la première fois dans l'histoire de la science du passé qu'une controverse où n'étaient intéressées ni la religion, ni la politique, ni la passion du jeu ou des femmes, a soulevé, non seulement en France, mais sans doute dans toute l'Europe et même dans le Nouveau Monde, pareille tempête de discussions." Et cela pour deux raisons essentielles. Tout d'abord, le site de Glozel avait fourni des tablettes d'argile recouvertes



Emile Fradin
et
son grand-père,
Claude Fradin

de signes alphabétiques indéchiffrables. Si l'écriture était effectivement constatée dans une fouille datée du néolithique (1), toutes les connaissances sur l'aube de notre histoire — qui débute avec l'écriture — étaient à revoir. Mais s'agissait-il bien d'un langage ?

Ensuite, le renne — dont la présence était communément admise en France pour la période paléolithique (2) ornait des objets de Glozel, identifiés comme néolithiques. Les divisions chronologiques admises jusqu'alors étaient remises en question, et avec elles, les données d'un savoir considéré comme acquis. Certains esprits,

Qualifiée de découverte du siècle par certains, Glozel n'était pour d'autres qu'une histoire de faux, montée en épingle. En tout cas, Glozel attirait le touriste, les agences de voyage proposaient des circuits d'automobile estivaux aux curistes de Vichy comme aux simples curieux.

“Voulez-vous percer l'énigme de Glozel ? Visitez le musée des Eyzies (Dordogne).”

Les visiteurs attirés sur les lieux par les articles de la presse affluaient. Ces défilés ne pouvaient manquer de provoquer des

des journaux qui amplifiaient les controverses. *La Dépêche de Vichy*, *le Mercure de France*, *le Journal des Débats*, *le Matin*, entre autres, ouvraient leurs colonnes aux avis partagés des archéologues, créant du sensationnel à souhait. Pouvaient-on rêver meilleure publicité ? L'exploitation commerciale qui en résultait renforçait la “glozélophobie” de savants peu enclins à donner une telle image de marque à leurs recherches.

“Si la commission n'a pas bien travaillé, on a bien travaillé la commission.”

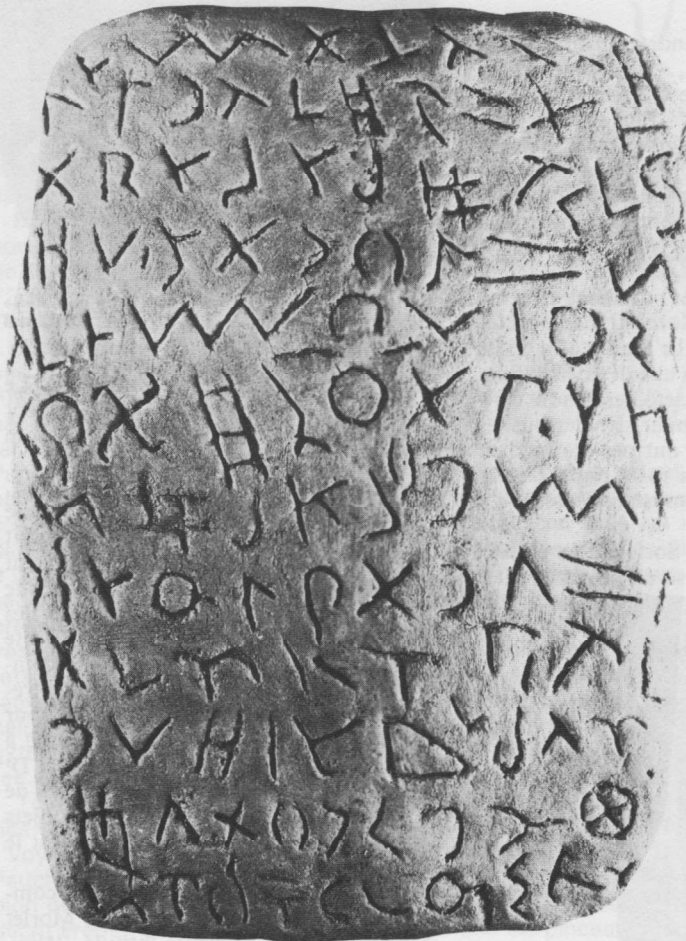
Dès novembre 1925, le Dr Morlet était allé à la rencontre de préhistoriens et de savants. Leurs avis divergeaient sur l'époque concernée quand ils ne restaient pas dubitatifs sur l'authenticité des pièces qui leur étaient présentées. Beaucoup s'étaient déplacés pour juger sur place. Ainsi l'abbé Breuil, l'un des plus éminents préhistoriens, séjourna à Glozel en 1926. Ses conclusions furent prudentes ; il ne rejetait pas l'hypothèse d'un matériel datant du néolithique, mais constatait une influence orientale certaine. Il qualifiait le site d'exotique, faute de pouvoir le relier à des périodes connues et définies : *“C'est donc une donnée fort exotique, digne d'être considérée quand on essaiera, avec plus de matériel encore qu'aujourd'hui, de trouver l'origine des gens de Glozel, qui ne me paraissent pas des autochtones, mais bien des émissaires lointains d'un monde oriental, aussi étrangers à nos tribus indigènes que les compagnons de Cortès le furent au Mexique quand ils arrivèrent à la cour de Montezuma.”*

Le Dr Morlet reprocha à cet éminent savant de n'avoir pas donné une interprétation suffisamment précise du gisement et de s'en être désintéressé.

Certains jugeaient Glozel authentique et émettaient des hypothèses, sans pouvoir pour autant donner d'explications cohérentes : A. Van Gennep, ethnologue de l'université de Neuchâtel, S. Reinach, conservateur en chef du musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, E. Espérandieu, conservateur des musées de Nîmes, C. Depéret et L. Mayet de la Faculté des sciences de Lyon, J. Loth, doyen de la Faculté de lettres de Rennes, le Pr Mendès-Corréa de l'université de Porto. L'académicien Camille Jullian se distinguait en supposant qu'il s'agissait à Glozel du “bric à brac” d'une sorcière gallo-romaine.

Parmi les adversaires les plus acharnés, on trouvait l'ingénieur Vayson de Pradennes (acheteur évincé des collections de Glozel), le Pr Capitan, M. Boule, professeur au Museum d'histoire naturelle, le comte Begouen, professeur de préhistoire à l'université de Toulouse, R. Dussaud, épigraphiste (3) et conservateur au musée du Louvre, D. Peyrony, conservateur du musée des Eyzies.

A la suite de ces avis partagés, des accusations de faux planant sur le site, la réunion d'une commission internationale fut décidée et acceptée par le Dr Morlet. Dans



Exemple d'une tablette recouverte de signes "glozéliens". Cette écriture (?) ressemble à un texte alphabétique, mais nul n'a encore pu en déchiffrer le sens. Elle comporte 280 caractères différents...

comme souvent en pareil cas étaient plus disposés à rejeter en bloc cette découverte, la qualifiant de mystification, plutôt que de tenter d'en assimiler la nouveauté. Des imaginations débridées émettent des hypothèses sur l'origine de notre civilisation. Glozel fut même “récupéré” par les tenants de l'Atlantide ! Mais outre ces débordements totalement fantaisistes, l'affaire réactivait aussi une vieille querelle, celle des occidentalistes et des orientalistes. L'enjeu était de savoir si le berceau de notre civilisation était situé en Orient ou en Occident. Glozel apportait des espoirs aux tenants de l'Occident qui n'avaient pu jusque-là s'appuyer sur des faits archéologiques allant dans le sens de leur théorie, aujourd'hui dépassée.

(1) Néolithique : période de la fin de la Préhistoire allant de 6 000 à 2 500 avant J.-C.

(2) Paléolithique : période préhistorique caractérisée par la présence de pierre taillée. Elle s'étend sur plusieurs centaines de millénaires et prend fin 12 000 ans environ avant notre ère.

jalousies. Dans son petit historique de l'affaire de Glozel, le Dr Morlet parlait d'un “esprit de boutique” dont il faisait grief à M. Peyrony, le conservateur du musée des Eyzies (Dordogne). Celui-ci après avoir manifesté son intérêt pour un site qu'il jugeait authentique, lui était devenu hostile en raison du nombre important de visiteurs qu'il drainait. Afin de “sauver” le musée des Eyzies de ce détournement de fréquentation, il fit éditer 10 000 cartes postales vantant les mérites de son musée, à l'intention du Syndicat d'initiative de Vichy. La légende indiquait : *“Voulez-vous percer l'énigme de Glozel ? Visitez le musée des Eyzies, centre de toutes les civilisations de l'âge de la pierre. Sites pittoresques.”*

Ce succès de Glozel auprès du public avait de quoi susciter l'agacement de spécialistes compétents. Cet engouement était hors de proportion avec une découverte sur laquelle on ne savait à quoi s'en tenir, et était dû aux larges interventions

(3) Epigraphiste : savant spécialisé dans l'art de lire et d'expliquer les inscriptions.



Les fouilles de Glozel en avril 1928. A gauche, le Dr Morlet.

le même temps, Edouard Herriot, ministre de l'Instruction publique, faisait ouvrir une instance de classement pour Glozel. Si le principe d'une commission internationale était unanimement admis, l'ironie du sort fit que les savants membres de cette commission furent choisis par des antiglozéliens notoires (P^r Capitan-comte Begouen).

Trois jours de fouilles exceptionnels, presse à l'appui, malgré un veto initial à la présence des journalistes, c'était de quoi alimenter les colonnes des chroniqueurs. D'autant plus qu'il y eut "l'incident Miss Garrod" : l'archéologue anglaise avait été surprise en train de faire des marques sur le front de fouilles. Devant la partialité, le président de la Commission démissionne. La presse se faisait déjà l'écho du triomphe des glozéliens. Ces journées de fouilles, du 5 au 8 novembre 1927, aboutirent à un rapport, publié le 23 décembre, concluant à la non-ancienneté des objets fournis par le site. Cela inspira à Salomon Reinach la phrase suivante : *"Si la commission n'a pas bien travaillé, on a bien travaillé la commission."*

Un autre mémoire défavorable dit "rapport Champion", effectué sous la direction de MM. Capitan et Peyrony, fut remis au ministère. Le Dr Morlet eut beau réfuter point par point ces rapports inobjectifs, Glozel n'était plus entre ses mains et le classement restait sans suite...

Plainte contre X pour escroquerie

"Si l'affaire prit des dimensions hors série, cela tint dans une large mesure au fait que la découverte des tablettes portant des signes alphabétiques heurtait de plein fouet la thèse soutenue par un savant épigraphiste, René Dussaud, thèse qui venait d'être publiée sur les origines de l'écriture et selon laquelle celle-ci avait été l'œuvre des Phéniciens et transmise par eux en Occident."

Emile Fradin fut mis au banc des accusés comme faussaire dont les œuvres auraient abusé, en premier lieu, le Dr Morlet. Ses détracteurs étaient surtout Vayson de Pradennes et René Dussaud. Leurs articles parurent en 1927 dans le bulletin de la Société préhistorique française, dans la revue *Anthropologie*, dans le journal *Comoedia* du 30 septembre 1927. René Dussaud allait donc jusqu'à accuser Emile Fradin de "faux", en se basant sur les dires de l'instituteur Clément. Celui-ci avait en effet donné une interview fracassante au journal *Le Matin*. Il déclarait avoir vu, à Glozel, le 9 juillet 1924, une brique qui n'était alors recouverte d'aucun signe et qui en portait sept mois plus tard, en février 1925 ! Les signes, précisait-il, étaient inspirés de ceux qui se trouvaient sur des objets qu'il avait montrés à Emile Fradin entre-temps. C'était faire fi de 40 témoins, dont Mlle Picandet, qui, eux, affirmaient avoir vu des objets gravés de signes dès mars 1924, lors des premières trouvailles.

René Dussaud fut assigné en diffamation en janvier 1928 et Emile Fradin fut défendu par M^e Campinchi et Marc de Molènes.

Le 25 février 1928, la Société préhistorique française contre-attaquait sous l'égide de M^e Maurice Garçon. Elle portait plainte contre X pour escroquerie. Le chef d'escroquerie était constitué par la somme de 4 F que la famille Fradin demandait à ceux qui venait voir les "faux" déposés dans le "musée de Glozel" (une pièce de leur ferme). Une expertise était demandée qu'Emile Fradin acceptait. Aussitôt une perquisition avait lieu chez les Fradin ; le "musée" était saccagé pendant que la famille était isolée et même molestée. Des pièces étaient saisies. Le Dr Morlet s'indigna du procédé dans une lettre du 3 mars 1928, adressée au ministre. *"La plainte en escroquerie déposée par M. Regnault, au nom de la Société préhistorique française, et la perquisition qu'il a effectuée lui-même dès le*

lendemain ne sont que des prétextes à éviter cette expertise acceptée par M. Fradin, et lui en substituer une autre préparée et réalisée par les plaignants eux-mêmes. Pouvons-nous être assurés, dans ces conditions, que les objets venant du soi-disant musée de Glozel sont bien ceux que nous avons exhumés du champ de fouilles ? Aucun cachet n'a été apposé..."

Le juge d'instruction de Moulins, quant à lui, confiait à M. Bayle, chef des services de l'Identité judiciaire, le soin d'établir un rapport d'expertise sur les objets saisis. Ce rapport dit "rapport Bayle" était accablant et concluait à la falsification des tablettes. Les arguments avancés par M. Bayle pour le prouver étaient les suivants : les tablettes contenaient des débris végétaux encore frais et des fibres de coton teintées à l'aniline. L'argument était faible, vu que les proportions en étaient infimes et que le défilé des curieux, incessant depuis la découverte avait pu les propager. Par ailleurs, les tablettes n'avaient pas été cuites, mais séchées. Elles auraient dû se désagréger dans le sol humide de Glozel comme elles le faisaient au contact de l'eau.

Et le Dr Morlet de rétroquer : *"Depéret et Bure ont établi scientifiquement que cette argile était imperméable ; le milieu enveloppant étant de même densité que les tablettes, il assurait leur conservation indéfinie, comme cela s'est produit pour les tablettes égéo-crétoises (4) qu'une simple pluie avait suffi à anéantir lorsqu'elles avaient été retirées du sol."* (5) *"Tout le problème de Glozel tient dans la détermination des cuissons. Si nos tablettes ont été cuites à plus de 500° et se sont ramollies au cours des millénaires en conservant leur couleur rougeâtre, leur authenticité est indiscutable."*

Le rapport Bayle ainsi réfuté point par

(4) Civilisation égéo-crétoise : première civilisation grecque en Crète et dans les îles voisines.

(5) Allusion aux fouilles de l'archéologue Sir Arthur Evans en Mésopotamie.

point par le Dr Morlet n'avait pas été achevé par son auteur. Celui-ci avait été assassiné le 16 septembre 1929 par un client mécontent d'une de ses expertises, qu'il avait jugée vénales. Le Dr Morlet, pour obtenir enfin une expertise loyale, entreprenait d'autres fouilles et hâtait la venue d'un comité de savants, en vue d'un examen collectif, validant de visu et par de nouvelles analyses l'authenticité du site "comme se rapportant au début de l'ère néolithique sans mélange d'objets postérieurs." Ces fouilles avaient lieu du 11 au 14 avril 1928 et certifiaient authentiques les nouvelles trouvailles.

Le 10 août 1930, la *Dépêche de Vichy* se demandait quand l'instruction serait close. Les défenseurs d'Emile Fradin gagnaient du temps. Ils savaient que le jugement de la Chambre d'accusation devait être rendu le 30 septembre et que le lendemain, le tribunal de Cusset entrerait en fonction ; or Glozel dépendait territorialement de l'arrondissement judiciaire de Cusset. Ainsi l'affaire ne relèverait plus de Moulins, milieu particulièrement antiglozélien, et le dossier serait entre les mains de magistrats non impliqués dans des polémiques locales.

Le 25 juin 1931, M. Antonin Besson,

procureur de la république, rédigeait un réquisitoire de non-lieu, "aucun fait précis n'ayant pu être retenu à l'égard du prévenu."

"En requérant le non-lieu, je prenais le risque de passer pour un naïf. Une large partie de l'opinion prenait un malin plaisir à penser qu'un jeune paysan avait été capable de commettre une aussi savante supercherie et de bernier ainsi les sommités de l'archéologie."

Je me suis souvent demandé comment des gens cultivés avaient pu se laisser entraîner par la passion au point de n'être plus maîtres de leur esprit critique en posant en postulat la culpabilité de Fradin." Ce fut en tout cas une lourde épreuve pour Emile Fradin qui fut injurié, calomnié et traité comme un escroc, c'est-à-dire comme un malfaiteur de droit commun. Le 30 juillet 1931, la Cour de Riom confirmait ce non-lieu et condamnait la Société préhistorique française à 1 F de dommages et intérêts.

Après six ans de tumulte, le nom de Glozel n'apparut plus dans les journaux. Le Dr Morlet continuait ses fouilles. En 1941, une nouvelle législation réglementait l'archéologie, la mettant sous le contrôle de l'Etat. Glozel allait s'endormir pour 30 ans.

"Le bric à brac d'une sorcière gallo-romaine ?"

Mais que découvrit-on dans cette couche archéologique, caractérisée par l'argile jaune et kaolinique qui avait servi à la fabrication des tablettes ?

Essentiellement ce qui compose maintenant les collections du musée de Glozel et celle du Dr Morlet. Les 2 936 pièces conservées par Emile Fradin dans le musée attenant à sa maison sont des témoins primordiaux. A la réserve près que des objets sortis de leur couche originelle ne peuvent plus nous renseigner sur leurs dates d'utilisation et de fabrication.

La céramique est représentée par des poteries à masques figurant des yeux grands ouverts, dont les arcades sourcilières se rejoignent pour former un petit nez, par des briques portant des empreintes de mains et par des idoles bissexuées. Dans cette matière, les fameuses tablettes portant des signes alphabétiques sont bien sûr les pièces les plus énigmatiques. Ces signes ont des analogies avec les alphabets phénicien et grec pour une bonne moitié d'entre eux. Sur 280 caractères relevés, une quarantaine sont fréquemment utilisés. Bien des tentatives de traduction ont été proposées sans résultat. Afin de savoir s'il s'agissait d'un système cohérent, d'un langage, le "glozélien" a été soumis à l'ordinateur en 1977, en parallèle à 5 autres langues. L'alphabet a été vite éliminé en raison de la fréquence particulièrement grande de signes n'apparaissant qu'une seule fois. Une approche du "glozélien" comme syllabaire n'a pas été plus probante : on constatait la rareté de la répétition de séquences de signes. "Les poèmes gravés sur les tables du champ des morts ne sont que des signes reproduits au

Une "expertise" contestée

Lettre du Dr Morlet au Garde des Sceaux en date du 4 juin 1929 :

Monsieur le Ministre,

J'accuse M. Bayle : d'avoir annoncé les résultats de ses expertises sept mois avant de les avoir réalisées ;

d'avoir divulgué un rapport qui, demandé par le Juge d'instruction de Moulins, eût dû rester secret ;

d'avoir passé sous silence la coloration rougeâtre des tablettes de Glozel pour prétendre qu'elles n'ont pas été cuites ;

de n'avoir tenu aucun compte d'une tablette surcuite qu'il doit posséder puisqu'elle a été saisie dans le Musée par la partie civile ;

d'avoir recours au taping à l'œil d'une série de photographies prises de 20'' en 20'', montrant l'effritement de l'argile des tablettes dans l'eau alors qu'il n'a pas contesté à un géologue — qui avait fait la même expérience sur une tablette assyrienne — "que la désagrégation rapide des briques dans l'eau ne pouvait être invoquée comme argument contre l'âge ancien possible des briques" ;

de n'avoir donné aucunes microphotographies de coupes minces, constituant seules des documents scientifiques ;

d'avoir présenté l'eau d'imbibition de nos tablettes comme de l'eau d'hydratation de l'argile ;

d'avoir mis les pièces de son expertise à la disposition de tous les antiglozéliens, alors que les avocats de la famille Fradin n'ont pu en avoir la moindre connaissance ;

d'avoir laissé, avec désinvolture, des objets précieux, à lui confiés par la Justice, entre les mains d'un reporter qui était venu effectuer, seul, des expériences d'amateur ;

d'avoir, au sujet de la coloration rougeâtre de nos tablettes, fourni au géologue précité, comme terme de comparaison, un échantillon d'argile qu'il nomme plastique, c'est-à-dire prête pour la confection des tablettes, alors qu'en réalité il s'agit d'une tablette en partie anépigraphe, mais cuite comme les tablettes inscrites ;

d'avoir ainsi obtenu de ce géologue cette assertion erronée destinée à être répandue aussitôt dans la presse, que les tablettes saisies ne sont pas cuites ; enfin d'avoir voulu, en attirant des savants de trop grande bonne foi dans son propre laboratoire, éviter à tout prix des contre-expertises qu'il redoute à juste titre.

Je mets M. Bayle au défi de montrer,

comme il l'assure : que la terre de Glozel, chauffée "à 120 ° environ", "prendrait la teinte exacte des objets glozéliens."

J'affirme, au contraire, que cette argile, chauffée par moi à 150 ° pendant deux heures, n'a pas changé de coloration. Et j'en offre des échantillons à tous ceux qui voudraient refaire cette expérience.

Il est vraiment troublant de constater, Monsieur le Ministre, que si M. Bayle découvre dans ses tablettes de véritables herbiers, ni M. Söderman, professeur de Technique policière à la Faculté de droit de Stockholm, ni M. le Professeur Halle, directeur de la Section paléobotanique du musée d'Histoire naturelle de Suède, ni son assistant M. R. Florin, ni M. Bruet, vice-président de la Société géologique de France, n'ont pu déceler le moindre débris moderne dans les tablettes à inscriptions qu'ils ont examinées. Au contraire, M. le Professeur Halle, M. Söderman et M. Bruet y ont trouvé des racines qui sont fossilisées (minéralisées), après avoir vécu à l'intérieur des tablettes.

De plus, M. Bruet a démontré que les tablettes de Glozel, de cuisson moyenne, trouvées ramollies dans le sol, comme les tablettes égéennes et assyriennes, ont été cependant cuites à plus de 500 °.

Il a fallu simplement des milliers d'années pour que l'argile de ces briques récupère sa malléabilité première, tout en conservant sa coloration rougeâtre. Je défie à nouveau M. Bayle de reproduire expérimentalement ce phénomène.

Qu'il ait montré, aux reporters et à certains savants, des mousses, de l'avoine et des laines de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, cela ne fait évidemment aucun doute. Mais ces débris, végétaux et animaux, n'auraient pas pu persister dans les tablettes de Glozel s'ils avaient été inclus dans la pâte avant cuisson.

Enfin, si M. Bayle ne doit pas échapper aux contre-expertises, il est bien certain que les savants qui les effectueront seront toujours heureux de le voir assister à leurs expériences, dans leurs laboratoires.

M. Barthou, de l'Académie française, a dit un jour qu'il faut "être mort pour avoir raison" ; je pense néanmoins que M. le Garde des Sceaux nous préservera d'illustrer de notre exemple ce spirituel aphorisme.

Et dans cet espoir, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, etc.

Dr A. Morlet

LE CARBONE 14

La teneur en carbone des êtres vivants est toujours en équilibre avec celle de l'atmosphère. Le carbone 14 est radioactif et est fabriqué par des rayons cosmiques très lointains. Lorsqu'un être vivant, un organisme meurt, les échanges de carbone cessent (respiration-photosynthèse). Le carbone 14 décroît alors selon la loi de désintégration des éléments radioactifs soit une diminution de moitié tous les 5 570 ans.

La méthode de datation consiste à rechercher le reste de C 14 dans la matière organique concernée (ossements, bois...) et à en déduire l'ancienneté.

LA THERMOLUMINESCENCE

Des éléments radiocatifs (uranium-thorium-potassium 40) sont intimement mêlés aux minéraux des roches et des sols et par conséquent aux céramiques. Ces éléments leur font subir une irradiation permanente. Cette énergie est stockée dans les cristaux au niveau des imperfections du réseau des atomes et des impuretés qui forment des "pièges" à électrons. Pour arracher ces électrons à leurs "pièges" il faut de la chaleur. Ainsi, lorsque la céramique est cuite au moment de sa fabrication, les "pièges" s'ouvrent et l'énergie est libérée, retombant à zéro. Mais l'émission de radioactivité reprend et augmente avec le temps. La thermoluminescence a pour but de mesurer cette énergie stockée depuis la cuisson. En cuisant à nouveau un prélèvement effectué sur une céramique, on peut enregistrer la radioactivité qui s'en dégage en mesurant l'émission de lumière due à la libération de l'énergie accumulée depuis fabrication. La courbe de thermoluminescence obtenue est d'autant plus importante que la céramique a été cuite depuis longtemps. Cette méthode permet de vérifier l'authenticité d'une pièce. Les problèmes de datation, en revanche, font appel à des procédés complexes et nécessitent le dosage des éléments radioactifs présents dans la céramique et dans le sol avec lequel elle a été en contact.

hasard par un sous-préfet aux champs illettré", tel est le verdict de l'investigation moderne. Les recherches d'un éminent épigraphiste anglais, B. Isserlin, n'ont pas davantage conclu à l'existence d'un langage : "Notre étude préliminaire ne nous a pas permis d'approcher de la solution ni même de décider si tous les signes de Glozel sont réellement alphabétiques, ou s'ils sont syllabiques, idéographiques ou numériques. Il est impossible de proposer des lectures intelligibles ou d'identifier le langage, s'il existe, dans lequel les textes auraient pu être écrits."

L'hypothèse de Camille Jullian qualifiant ces trouvailles de "bric à brac d'une sorcière gallo-romaine" reste donc séduisante... Si ces textes servaient à des pratiques de magie, peu importait qu'ils soient compréhensibles.

Glozel a également fourni de nombreux

Le "Musée" de Glozel : une pièce de la ferme Fradin où étaient entassés d'étonnants témoignages du néolithique.

objets en os. Des harpons, copiant maladroitement des types plus anciens, semblent n'avoir pu être employés fonctionnellement. Des pendeloques, des colliers, des poignards, des plaques, ornées de représentations animales, portent parfois des inscriptions glozéliennes. S'ajoutent aussi de nombreux objets en pierre taillée, des galets gravés, et enfin des ossements humains et animaux.

Le plus étonnant dans ces trouvailles est l'absence de certains objets. De façon générale, en effet, pour chaque époque, pour chaque niveau d'occupation, des fouilles effectuées stratigraphiquement révèlent un certain type de mobilier, de matériel dit "d'accompagnement", commun aux différents sites d'une région donnée. Ce mobilier confirme le plus souvent la situation chronologique du niveau de fouilles concerné. Or, ce n'est pas le cas à Glozel. Même en l'absence de relevés stratigraphiques, les collections ne fournissent aucune trace de métal, de monnaies ou de tessons gallo-romains.

La fosse ovale découverte par Emile Fradin suscita elle aussi des interprétations diverses. Certains pensaient que le site était une nécropole sacrée, d'où le

nom de "champ des morts" donné au champ Duranthon. Glozel aurait été un champ sacré d'ensevelissement et les galets gravés auraient été destinés aux morts et placés à côté de leurs restes. En fait, peu de squelettes complets ont été retrouvés sur le site et les ossements épars laissent perplexes sur les modes d'ensevelissement pratiqués. Il pouvait s'agir d'incinération (certains vases étant interprétés comme des urnes et la fosse comme un four), ou de décomposition à l'air libre. D'autres estimaient que cette fosse avait servi de four de verrier. En fait la question demeurerait ouverte.

Les fouilles sont réouvertes

Comment aujourd'hui pourrait-on se faire une opinion sur des fouilles, vieilles d'un demi-siècle, effectuées dans d'aussi mauvaises conditions (accès de la presse, des curieux, circulation des trouvailles de main en main...) ! Tout site fouillé est irrémédiablement détruit. Or, si un rapport de fouilles nous est bien parvenu, il ne permet pas une bonne reconstitution du site, car il n'a pas utilisé les relevés



minutieux et les méthodes sophistiquées dont l'archéologie s'est enrichie depuis cinquante ans. On ne peut pas non plus se fier aux interprétations de l'époque.

Au problème posé de l'absence de techniques précises s'ajoute celui de la singularité du site qui ne peut être comparé à aucun autre. L'archéologue le plus compétent sera donc amené à entreprendre de nouvelles fouilles sur un site analogue ou sur les portions de Glozel encore vierges, au moyen de procédés contemporains.

En 1974-75, l'intérêt de savants étrangers pour ce site ramène le nom de Glozel à l'ordre du jour de l'archéologie. Le professeur Vagn Mejdhal, directeur du Département des recherches du laboratoire de Ris (Danemark), et le Dr Mac Kerell, directeur du Laboratoire de recherche du musée des antiquités écossaises à Edimbourg, effectuent des datations par thermoluminescence (voir encadré page 19) sur une tablette gravée et un vase à inscriptions, mis au jour sur le site même, par leurs soins. MM. Henri François et Guy Portal, du Centre d'études nucléaires de Fontenay-aux-Roses, parviennent aux mêmes résultats que leurs confrères en datant des objets de 700 avant J.-C. à 100 après J.-C.. Certains os gravés du musée de Glozel sont situés chronologiquement par le procédé du carbone 14 (voir encadré page 19) au paléolithique supérieur.

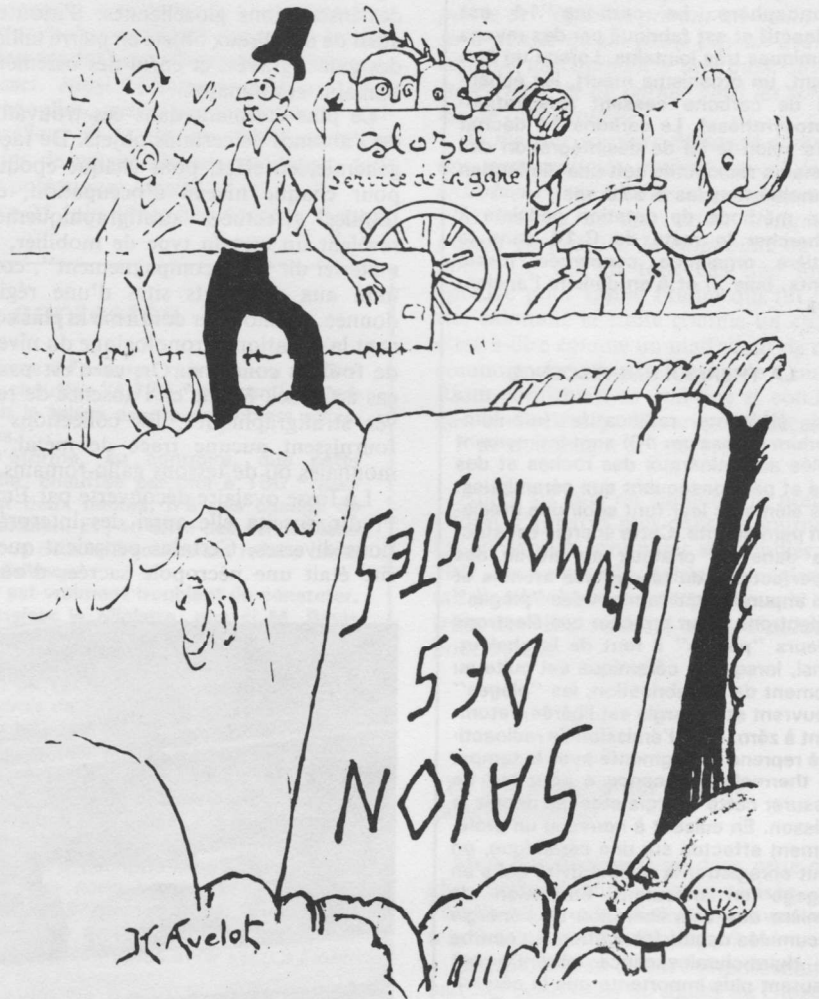
On ne peut pour autant étendre ces conclusions à l'ensemble du site ou des collections. Toujours est-il que ces objets-là sont authentiques. En 1975, 150 savants du monde entier, réunis en symposium à Oxford, examinent les datations par thermoluminescence et reconnaissent l'authenticité et l'intérêt des collections de Glozel. En 1978, se crée une association pour la sauvegarde et la pro-

tection de ces collections. En 1982, elle obtient du ministère de la Culture que des fouilles soient réouvertes dans un site voisin qui avait fourni des objets analogues.

Il est en effet temps de comprendre, à

l'aide d'éléments nouveaux et en espérant que toutes les passions soient apaisées, l'énigme de Glozel.

Sylvie Fournet



ENRICHISSEZ-VOUS POUR 50 F !

Vous aimez l'histoire populaire. Voici l'occasion de satisfaire votre gourmandise. Nous vous proposons 9 numéros de la revue d'histoire populaire LE PEUPLE FRANÇAIS qui est l'ancêtre direct de GAVROCHE. Pour la modique somme de 50 F vous disposerez de près de 400 pages de textes gravures et photos...

N° 1 janvier-mars 1978

- Les abandons d'enfants sous l'Ancien Régime
- La grève de 1907 à Fiers.
- Malades et médecins (17^e et 18^e).
- Les grèves d'ouvriers agricoles (été 1936).
- Eugène Pottier.
- L'affaire du canal de Suez (1956).

N° 2 avril-juin 1978

- La séquestration des cadres.
- Des étudiants dans les usines en mai-juin 68.
- Les révoltes de la faim (1789-1792).
- Ecrire l'Histoire : les manuels scolaires.
- La guérilla de Greletti (17^e).
- Mouvements populaires en Isère (1870-1871).
- La médecine populaire (17^e et 18^e).
- La guerre des Toucouleurs (19^e).

N° 3 juillet-septembre 1978

- Les abandons d'enfants (II).
- L'œuvre sociale de la Commune.
- Gaston Couté chansonnier beauceron.
- Les Cheveux Verts du Pays d'Ouche
- Une grève de mineurs en Bretagne (1793-1794).
- Les femmes et la guerre de 1914 : témoignages.
- Les terreurs blanches (1794-1814).
- Les Soviétiques alsaciens (1918)

N° 4 octobre-décembre 1978

- Le bourrage de crâne de 1914-1918.
- 1096 la croisade populaire.
- Louise Michel.
- La justice à l'auberge.
- La colonisation de la Guyane (17^e).
- Une coutume amoureuse : le maraichinage.
- Une grève à Aubin (1869).
- Les sergents recruteurs (17^e).

N° 5 janvier-mars 1979

- La ligue du Midi (1870).
- L'école primaire (17^e et 18^e).
- 1935, la riposte aux décrets-lois Laval.
- Les mineurs de Montceau (19^e).
- Le marais vernier : une communauté rurale.
- La révolte des vigneron champenois de 1911.
- La Vendée : qui étaient les Vendéens ? (II)

N° 6 avril-juin 1979

- La croisade des ménagères (19^e).
- Les ouvriers agricoles provençaux (18^e)
- Des colons en Guyane (18^e)
- E. Menier : un capitaliste éclairé.
- L'école de village au 18^e siècle.
- Une coopérative ouvrière (1902-1904).
- La Vendée : pourquoi la guerre ? (III)
- 1825, les tisserands du Houlme.

N° 7 juillet-septembre 1979

- La Révolution de 1851 dans la Drôme.
- Les délits ruraux (1790-1815).
- Les guerres de religion en Normandie (16^e).
- Les ouvrières et l'industrie de guerre en 1914-1918.
- La déchristianisation de l'An II.
- La conquête du Dahomey (1890-1892).
- La guerre de Vendée (III).

N° 8 octobre-décembre 1979 (épuisé)

- Les lycées impériaux.
- Les universités populaires.
- 1909, la guerre des boutons.
- Les gueules noires du Calvados au 18^e siècle.
- Le Théâtre de foire (17^e).
- La corvée royale.

N° 10 avril-juin 1980

- Du pain dur sur la planche (1944-1949).
- L'affaire des chaumières (1854).
- Le maléfice de l'aiguillette (16^e et 17^e).
- Les femmes et la commune.
- Les grèves de 1917-1918.
- Mineurs en grève à Decazeville (1886).
- Eugène Le Roy.

Les 9 numéros pour 50 F Chèque à l'ordre d'Editions Floréal.

Commande et règlement à adresser à : Editions FLOREAL, BP 872, 27008 Evreux Cedex